



Lettre de mission

Directeur de la plateforme TECH3E

Jean-Philippe LECOINTE

L'université d'Artois se dote d'une plateforme Tech3E regroupant des équipements destinés à offrir aux équipes de recherche de l'université et, par voie de prestations, aux partenaires extérieurs des ressources technologiques de haut niveau dédiées à l'éco-efficacité énergétique et l'environnement. Cette plateforme se met actuellement progressivement en place. Sur le plan juridique, la plateforme est un service central de l'université d'Artois placé sous l'autorité opérationnelle de la Directrice Générale des Services.

Dans ce cadre, le directeur de la plateforme TECH3E exercera, sous l'autorité du Président de l'université d'Artois, les missions suivantes :

- 1- Développer, avec le responsable administratif et partenariat, les activités partenariales de la plateforme**
- 2- Proposer au Président de l'université après avis de la commission stratégique les orientations de la plateforme et veiller à ce qu'elles soient cohérentes avec la stratégie de l'établissement et les évolutions technologiques**
- 3- Entretenir les relations avec les partenaires dans les champs scientifiques de la plateforme TECH3E**
- 4- Mettre en place une commission stratégique, chargée de conduire une réflexion sur la stratégie de la plateforme TECH 3, et composée des membres suivants :**
 - Président de l'Université d'Artois ;
 - Vice-président de la Commission Recherche ;
 - Le Directeur TECH3E ;
 - Directeur général des services ;
 - Responsable administratif et financier du service TECH3E ;
 - Délégué régional de la Direction de Région Académique à la Recherche et l'Innovation (DRARI) ou son représentant ;
 - Président du Conseil Régional ou son représentant ;
 - Président de la Communauté d'Agglomération de Béthune Bruay Artois Lys Romane (CABBALR) ou son représentant ;
 - Président de la SATT Nord ou son représentant ;
 - Président de la Mission rev3 ou son représentant ;
 - Directeur du pôle Maîtrise Énergétique des Entraînements Électriques (MEDEE) ou son représentant ;
 - Directeur du pôle de compétitivité Euralogistic ou son représentant ;

- 5- Organiser, sous la présidence du président de l'université d'Artois, les réunions de ce comité stratégique
- 6- Assurer, avec le responsable administratif et partenariat, la gestion financière de la plateforme
- 7- Proposer au Président de l'Université une charte de fonctionnement de la plateforme.

A Arras, le 22 septembre 2022



Jean-Philippe LECOINTE
Directeur de la Plateforme TECH3E



Pasquale MAMMONE
Président de l'Université d'Artois